



RAPPORT FINANCIER  
EXERCICE 2010

**Confirmation d'un autofinancement ; une stabilité cependant fragile qui ne permet pas encore d'envisager le retour de fonctions antérieures.**

**Le compte financier 2010 est excédentaire**, un peu moins que le précédent (960 € au lieu de 1500 € l'an passé). Si l'on prend en considération le fait que nous avons réglé sur 2010 des dépenses exceptionnelles (par exemple l'arriéré APAC de 440 €), nous nous trouvons dans le même cas de figure qu'en 2009 :

- des dépenses centrées sur le site internet et le séminaire ;
- des recettes, légèrement supérieures aux dépenses, dues aux excédents réalisés sur la distribution des programmes et des cartes.

**Le volet Sacem** a pour vocation d'être équilibré. Il est d'un montant équivalent à l'an passé, avec cependant des modifications sensibles pour certaines associations académiques : des diminutions spectaculaires ici, des augmentations non moins spectaculaires là. Il ne semble pas que les évolutions dans l'activité chorale elle-même suffisent à expliquer ces mouvements subits ; ceux-ci tirent sans doute en partie leur origine de la façon dont les déclarations Sacem prennent en compte tout ou partie des dépenses (les recettes étant un poste sur lequel on peut difficilement jouer). Ceci devrait être mis en débat.

**Dans l'avenir** se profilent une source de satisfaction et l'éventualité d'un risque :

- Ce dernier consisterait en une baisse excessive des commandes de programmes et de cartes ; chaque délégué ici présent doit pouvoir sensibiliser les membres des associations à la nécessaire convergence d'intérêts entre les dites associations et la FNCS ;
- La satisfaction provient de l'apparition d'une nouvelle source de financement, la Sacem ayant accepté de verser à la FNCS une contribution en échange de l'intégration de son logo aux couvertures de programmes 2011.

Dans le rapport financier 2009, sur la base d'une santé financière fraîchement recouvrée, je conclusais qu'il conviendrait d'« examiner, parmi les missions initiales de la FNCS au service des associations, celles (...) qu'il serait éventuellement opportun de remettre à l'ordre du jour ». C'était sans doute un peu trop optimiste. Réjouissons-nous simplement de pouvoir perdurer dans nos actions présentes (communication et formation), ce qui constitue déjà la garantie de pouvoir répondre présent lorsque d'autres temps adviendront, où l'on pourra prendre davantage soin de la vie associative.

Le 20 mars 2011,  
Philippe Bazin.